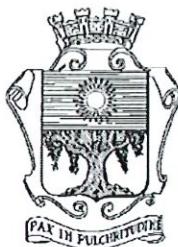


**AR Prefecture**

006-210600110-20251114-DM2025\_58-DE  
Reçu le 14/11/2025



**VILLE DE BEAULIEU SUR MER**  
ALPES-MARITIMES -06310-

**DECISION MUNICIPALE**

Prise au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

N°: 2025/**58**

DATE D'AFFICHAGE : **14 NOV. 2025**

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE – MISE EN LUMIERE 2025 - PLACE CLEMENCEAU – LES AMBIANCEURS - VENDREDI 5 DECEMBRE 2025

LE MAIRE DE LA VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération n°08 du 02 juin 2020 par laquelle le Conseil Municipal de Beaulieu sur Mer a délégué à Monsieur le Maire, sans aucune réserve et pour la durée du mandat une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de certaines matières énumérées à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales,

Considérant qu'il a été confié à la Société NKP Production, l'intervention d'une troupe de danseurs « Les Ambianceurs » le vendredi 5 décembre 2025 à partir de 17h30 sur la place Clemenceau, à l'occasion de la cérémonie de mise en lumière de la Ville de Beaulieu-sur-Mer.

**DECIDE**

Article 1<sup>er</sup> : La passation et la signature avec la Société NKP Production, sise 18, Rue Mantega à NICE (06000), d'un contrat de prestation de service portant sur l'intervention d'une troupe de danseurs « Les Ambianceurs » le vendredi 5 décembre 2025 à partir de 17h30 sur la place Clemenceau de la commune de Beaulieu-sur-Mer, à l'occasion de la cérémonie de mise en lumière 2025.

Article 2 : Le montant forfaitaire des prestations est de 3100€ HT (TVA 5,5%) soit 3270€ TTC.

Article 3 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales et peut faire l'objet d'un recours juridictionnel devant le Tribunal Administratif de NICE dans un délai de deux mois à compter de l'exécution des formalités de publicité et de transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Beaulieu sur Mer, le **14 NOV. 2025**

Le Maire,  
Roger ROUX

